



## LOC-BRÉVALAIRE



Comme Kerlouan, localité voisine, la paroisse est sous le patronage de saint Brévalaire, compagnon de saint Sezny, d'après une tradition en Guissény. (Voir Notices Paroissiales: **Guissény**; tradition citée par M. le chanoine Uguen). Le nom du Bienheureux se trouve écrit: Brevalazr, Broladre, plus anciennement Brangualadre, etc., et enfin Brandan. C'est peut-être sans raisons bien décisives qu'on verrait désigné par les premiers de ces noms un personnage différent de saint Brandan, le Navigateur, Abbé de Llancarvan, venu d'Irlande en Armorique (1), et il ne semble pas qu'il y ait lieu de mettre en doute l'identification traditionnelle de Loc-Brévalaire et du « **Locus Brendani** » indiqué par les Pouillés dans les plus anciennes listes de nos paroisses (2); mais la liste (de 1330 environ) citée par Longnon, met à tort Loc-Brévalaire dans l'Archidiaconné de Léon, au lieu de l'Archidiaconné d'Ach. — Locus Brendani y est taxé 12 sous.

(1) Cf. Duine, « **Saints de Domnonée** », pp. 37, 38, et J. Loth, « **Les Noms des Saints Bretons** », pp. 15, 129.

Le même saint est patron de Lanvellec, Saint-Brandan, Tregrom.

(2) De Courson, « **Cartulaire de Redon** », p. 579, et Longnon, Pouillé de la Province de Tours, Compte de 1330 environ.

Le P. Gougaud, « **Mentions anglaises de saints bretons et de leurs reliques** », écrit que le roi Athelstan (895-940) ayant fondé le monastère de Middleton (Dorset), l'enrichit de nombreuses reliques (demandées en petite Bretagne), dont le bras de saint Branwaladre, évêque (1).

Saint Brangualadre est compris dans des **Litanies** remontant au XI<sup>e</sup> siècle; par exemple, celles du Missel de Saint-Vougay (2).

Le Bréviaire (1516), et le Missel de Léon de 1526, placent au 5 juillet la fête de saint Brandan, Abbé, avec IX leçons du commun. Ailleurs cette fête est fixée au 16 mai. — Dans sa visite, en 1849, Mgr Graveran reconnut comme authentiques les reliques de saint Brévalaire exposées annuellement à la vénération des fidèles.

Loc-Brévalaire a pour patron secondaire, sainte Ediltrude qui a un oratoire dans l'église. Cette sainte, également honorée à Tréfléz, est parfois désignée sous le nom, qui serait plutôt un surnom, de sainte Guentroc.

Vulgairement, Loc-Brévalaire se désigne souvent par Lochré ou Lopré.

Cette paroisse figure parmi les sept églises du diocèse de Léon qui, en 1185, dépendaient du monastère Saint-Melaine de Rennes (3).

D'après l'abbé Le Guen, recteur de Plouvien (4), ce fut Alain du Refuge, seigneur de la Rue, évêque de

(1) Annales de Bretagne, T. XXXIV, n° 3, 1920.

(2) Voir aussi Revue Celtique, XI, Janvier-Avril 1890.

(3) Les autres étaient: Batz-Paul, Saint-Paul, dans l'île d'Ouessant; Lochrist (en Plougouven); Penzé; Saint-Melaine et partie de Saint-Martin de Morlaix. (Guillotin de Corson, **Pouillé historique de l'Archevêché de Rennes**, I, II, pp. 22 et 100).

(4) « **Antiquités du Léon** », Bulletin de la Société Archéologique du Finistère, 1888, p. 144 et sq.

Léon, de 1411 à 1419, qui détacha de la paroisse de Plouvien, la trêve de Loc-Brévalaire, et en pourvut un de ses frères, vers 1415. L'église fut construite avec les matériaux de la chapelle du Foréctic-Vian, dont la patronne sainte Gertrude (ou plutôt Ediltrude), partagea avec saint Brévalaire le patronage de la nouvelle fondation. Vers 1700, Loc-Brévalaire fut érigée en paroisse, à nomination et collation par l'Ordinaire. La paroisse relevait du Roi. — En 1584, Loc-Brévalaire payait 10 sous pour la visite épiscopale. — La taxe pour la capitation était aussi 10 sous en 1711.

On conserve (1) le cahier de comptes d'un fabricant entré en fonction le premier dimanche de juin 1642. En voici les premières lignes :

Trouvé sur la table des Saintes Reliques le jour du grand pardon, qui est le premier dimanche de juin, la somme de 23 livres.

Reçu de Tanguy Pellan pour avoir porté un bout des Saintes Reliques, le jour du pardon, 15 s.

De René Stéphan, pour avoir porté la croix au dit jour, 25 s.

De celui qui a porté la bannière, 25 s.

Trouvé un boisseau et demi de seigle dans le coffre de l'église le jour du grand pardon, vendu au marché de Lesneven, 4 liv. 5 s.

— En 1780, messire Joseph-René de Lesguern, seigneur de Kervéatoux et de Kernazret, est dit fondateur de l'église paroissiale.

Mais nous trouvons quelques renseignements plus explicites dans des délibérations du 15 juin 1694 et du 25 mai 1698 (2).

(1) Arch. Dép. 124 G. 1.

(2) Arch. Dép. 124 G. 2.

Il est dit en 1698 que le pignon occidental de l'église menace ruine et que le clocher penche. Dans ce pignon, près de la porte principale, il y a, côté de l'Évangile, une fenêtre de 3 pieds 5 pouces de haut, et de 22 pouces de large, composée de deux portiques avec un soufflet en supériorité, ledit soufflet rempli d'un écusson qui est « **d'argent à deux fasces de gueules avec deux vivres affrontées d'azur sur le tout** » (1), orné de feuillage jaune.

Les mêmes armes sont en relief dans le clocher, au-dessus de la plus grosse cloche, souvenir, dit l'abbé Le Guen, de la fondation de la trêve et du premier recteur (2).

Pour vérification de ce que dessus ont été présents entre autres : Ecuyer Robert Gellin, sieur de Traoulen, demeurant au bourg du Folgoet, peintre et blasonneur.

Les habitants sont d'avis de procéder aux réparations et de refaire la tour à l'endroit dudit pignon, semblable à celle de Lanarvily, nouvellement construite.

Afin de faciliter ces travaux, messire Bernard de Tournon, chevalier, seigneur de Kervéatoux, demeurant en son manoir de Kervéatoux, paroisse de Plouarzel, renouvelle une proposition déjà faite en 1694 : « Attendu qu'il n'y a aucun portail ou porchet où on puisse faire les baptêmes et bénir l'eau, ledit seigneur s'offre à faire bâtir un portail dans le cimetière, du côté du Midi, et consent que pour cela les habitants fassent abattre une chapelle qu'il a dans le cimetière, séparée de l'église, et où sont ses armes en bosse au-dessus de l'autel, pour employer les matériaux à la construction dudit portail au haut duquel ses armes seront mises.

(1) Armes de Kernazret ou Kernaeret.

(2) Bulletin de la Société archéologique du Finistère, 1888, p. 148.

Actuellement on peut voir encore, au pignon ouest, sous le clocher, la date de cette reconstruction : CH : Minteur. F. 1699. M : N : Roux : R.

La réponse à l'enquête épiscopale sur la mendicité en 1774, révèle une certaine aisance dans la paroisse. Le recteur écrit : « Il y a quatre familles mendiantes ; six familles aisées ; le reste, qui est en fort petit nombre, fort riches paysans par leur commerce de fil blanc et de toile.

La raison de la pauvreté (des quatre premières familles), est le défaut de travail parce qu'ils ne savent pas travailler le fil blanc, le laver ni le blanchir. C'est pourquoi les riches pour ce faire gagent chez eux des domestiques et des valets, et ne donnent rien à faire aux pauvres.

Le moyen le plus convenable et le plus efficace pour empêcher de mendier, serait d'engager les riches à donner aux pauvres du fil à filer ou à dévider. »

Dans les années qui suivirent 1760, il y eut une série de vols commis dans les églises du Léon. Loc-Brévalaire eut aussi la visite des malfaiteurs, et on signale « l'effondrement du coffre-fort, le 25 janvier 1764 ». La fabrique et le recteur n'étaient cependant pas riches, ce dernier recevant au total 230 livres, dont 180 pour les dimes et 50 pour le casuel, bien qu'il eût beaucoup « d'annuels » à desservir, lesquels lui laissaient seulement trois messes libres par semaine.

Comme fondations, assez mal rentées d'ailleurs, relevées à cette époque, citons celles que firent par testament : François Glezvarec (13 juillet 1621) ; Hamon Calvez (3 novembre 1630) ; Vincent de Kerouartz, mari de Anne du Refuge, qui donne un convenant d'une valeur de 400 livres (17 novembre 1660) ; Anne Calvez (13 mars 1664) ; Yves Broch (16 janvier 1666) ; honorable marchand, Jean Le Guen (27 novembre 1680) ; Vincent

Berthou qui donne des terres estimées 300 livres (22 septembre 1682); François Gélot et Marie Berre, son épouse (1700); Jean Le Guen, prêtre (28 octobre 1708), lequel lègue à l'église 10 écus de rente à charge d'une messe de la Passion, chaque vendredi, et d'un service à notes dans l'octave de la Saint-Jean-Baptiste.

Le 15 septembre 1747, nous voyons Yves-Marie de Kersulguen, recteur de Pleyber-Christ, démissionner de la chapellenie de Kernazret, fondée en l'église de Loc-Brévalaire, chargée de trois messes basses par semaine, de six messes à notes par an, de la fourniture du pain béni le dimanche, et de trois livres à payer au recteur pour le De Profundis récité chaque dimanche à l'issue de la procession.

En 1784, le recteur Pierre Kerboul se plaint que ses confrères de Plabennec et de Plouvien vinssent dîner sur la moitié des terres de Loc-Brévalaire, « presque jusqu'au clocher » et ne lui laissant pas même la jouissance de la dîme de tout son pourpris.

Saisi de cette réclamation, l'évêque ne vit d'autre moyen de remédier à la détresse du recteur qu'une annexion de la paroisse à Kernilis, « Loc-Brévalaire, est-il écrit en 1786, ne fournit pas le plus mince nécessaire à son recteur; il y faudrait un recteur ayant un patrimoine, et l'évêque est exposé à ne point trouver de sujets pour l'occuper. Elle ne peut d'ailleurs être agrandie aux dépens des paroisses avoisinantes qui sont elles-mêmes insuffisamment dotées. Or, il faudrait lui donner 2 fermes de Plabennec et 10 de Plouvien. Sans cela on ne voit aucun moyen d'en augmenter le revenu. Il ne reste qu'à la supprimer et l'unir à la paroisse de Kernilis qui a besoin d'amélioration ».

Un autre projet fut pourtant envisagé qui consistait à amener une partie seulement à Kernilis, et l'autre au Drennec, (Landouzan).

La Révolution coupe court à tout, au moins momentanément. Car le 28 messidor an XIII, la municipalité de Loc-Brévalaire reprend la question, mais cette fois pour l'offensive, disant que, si dans les temps reculés leur commune a été démembrée par des Evêques au profit d'autres paroisses limitrophes, elle réclame maintenant des villages de Plouvien, Plabennec, Lanarvily et de Landouzan, (Drennec), moyennant quoi Loc-Brévalaire, au lieu de ses 230 âmes, en aura 1.110 !

Parmi les arguments qu'ils font valoir, on lit que leur église est une des plus anciennes du pays, mais a été rebâtie à neuf, en 1781; que la maison curiale est en bon état; (en 1807, on construira même un presbytère neuf); que les habitants, dans leur zèle pour le culte ont fait fondre sur les lieux et mis en place, l'année précédente, une cloche pesant 700 livres.

Leur requête, sans avoir tout le succès espéré, ne fut cependant sans quelque résultat. Mgr Dombidau de Crouseilhes réunit Lanarvily à Loc-Brévalaire, dont la position lui paraissait plus centrale. Pourtant le Recteur, M. Sibiril, résida à Lanarvily. En 1810, il établit un conseil de fabrique à Loc-Brévalaire, dont les habitants « pour se donner un air de vie indépendante, faisaient sonner, le dimanche, trois sons à l'heure des vêpres; c'était bien sous le prétexte de donner connaissance aux habitants des nouvelles lois; mais de fait, on chantait vêpres, sous la présidence d'un laïque, « scandale » contre lequel M. Sibiril protestait, le 13 février 1810. » (1).

A la mort de M. Sibiril, en 1817, ce fut le recteur résidant à Loc-Brévalaire qui desservit Lanarvily, jusqu'en 1842. Puis, M. Nicolas ayant opté pour la première de ces deux paroisses, M. Bernard fut nommé recteur de l'autre.

(1) Notice paroissiale, Lanarvily.

## L'Eglise paroissiale

Modeste dans ses dimensions et dans son style, elle date, comme on l'a vu, de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle (1).

Elle mesure 23 mètres de long sur 9 de large, comprenant la nef Midi et l'unique bas-côté Nord, séparés par 5 travées à piles cylindriques et archivoltées à plein-cintre. — Vers 1900, cet édifice était fort délabré, mais en 1910 il a été réparé et consolidé.

Les statues vénérées sont : saint **Brévalaire**, abbé, en chasuble antique, mitre et crosse. La hampe de cette crosse plonge dans la gueule d'un monstre ou dragon qu'il foule aux pieds; un chien caressant grimpe contre ses genoux. Le tout représente évidemment une allusion à quelque ancienne légende, mais dont la tradition locale n'a gardé aucun souvenir (2). — **Vierge-Mère** gothique, assise, tenant l'Enfant-Jésus debout sur ses genoux, vêtu d'une robe, portant la boule du monde et bénissant. — Saint **Eloi**, genre XVIII<sup>e</sup> siècle. — Saint **Herbot**, gothique, en robe, manteau à capuchon, livre et bâton. — Saint **Yves**, assis, en robe, cote à capuchon, barrette. — Groupe triple de sainte **Anne**, assise, Vierge debout, tenant un livre dans lequel lit l'Enfant-Jésus. — Saint **Ursin**, qui a plutôt l'air d'un saint Sébastien ou d'un saint Jean au pied de la croix. — **Christ** en croix.

**Croix** du cimetière. — Sur le croisillon, Sainte Vierge et saint Jean; adossés à l'avant, saint Brévalaire, foulant aux pieds un dragon, et encore accompagné d'un

(1) Cela s'entend surtout du pignon ouest et du clocher, car il y eut d'autres reconstructions en 1781. D'après M. Peyron. « **Eglises et Chapelles du diocèse** », p. 125, certaines parties anciennes porteraient le cachet du XVI<sup>e</sup> siècle.

(2) Duine. — « **Saints de Domnonée** », p. 38.

chien; saint Yves, semblable à la statue que l'on voit à l'extérieur du Folgoat; il argumente avec ses doigts. — *Pieta* et *Ecce-Homo*. L'abbé Le Guen, ancien recteur de Plouvien, ajoute avoir lu au bas du fuseau les 4 initiales gothiques M. D. M. D. qu'il traduit Mater Dei. Mater Dolorosa (1)

## Recteurs de Loc-Brévalaire (avant la Révolution) :

1415. N. du Refuge (?)  
 1544. François Le Mellenec.  
 1633. Tanguy Le Rousic.  
 1633-1669. Nicolas Le Menec.  
 1670. Tanguy Chalouny.  
 1670. Jean Grall, maître ès-arts de la Faculté de Paris.  
 Jean Calvez, sous-curé.  
 1673-1699. Nicolas Le Roux.  
 1701. Alain Le Roux.  
 1702. Guillaume Quéré.  
 1716. Hervé Tournellec est dit prêtre annataire de la paroisse.  
 1723. Jean Corre.  
 1747-1774. Corentin-Guillaume Bleunven.  
 1774. Sébastien Bleunven.  
 1784. Pierre Kerboul, lequel démissionne.  
 1784-1787. René-Anne Le Guen, chanoine de Sainte-Anne de Lesneven, devient Prieur de Coatméal.  
 1788. Guillaume Le Rest. (Refuse le serment anticanonique exigé par la loi du 27 novembre 1790.)

(1) Bulletin de la Société Archéologique du Finistère, 1883, p. 148.

**Recteurs de Loc-Brévalaire (sous le Concordat) :**

1804. Guillaume Le Rest.  
 1805-1808. Guillaume Hardy, né en 1728.  
 1817-1820. Jean-Marie Clech.  
 1820-1822. Guillaume-René Bergot.  
 1822-1827. Jean-Marie Chuiton.  
 1827-1842. Jean Nicolas.  
 1843-1848. Thomas Bernard.  
 1848-1873. Jean Le Bihan.  
 1874-1877. Hervé Cadoret.  
 1878-1900. Jean-François Saillour.  
 1900-1904. Prosper Le Jacq.  
 1904-1910. Louis Guéguen.  
 1910-1917. François Berrou.  
 Pas de recteur en 1918.  
 1919. François Le Moign.

**Famille noble**

De Kernazret : « *D'argent à deux fasces de gueules, à deux couleuvres (aeret) d'azur affrontées en pal, brochant sur le tout* »,

L'abbé Le Guen, ancien recteur de Plouvien, a écrit que l'Evêque de Léon, Alain de la Rue, était originaire de cette paroisse dont faisait alors partie Loc-Brévalaire. Son opinion se fondait peut-être sur l'existence d'une terre de Kernazret.

Le dit recteur ajoutait que l'écusson des Refuge de Kernaëret (*2 bisses affrontées*), se voit à la pierre pinale du clocher de Loc-Brévalaire (1).

(1) Bulletin de la Société Archéologique du Finistère, XV, 148. Notons que cet adjectif « pinale » ne se trouve pas dans les dictionnaires. — M. Le Guen avait recueilli une légende de Saint Brévalaire. Son manuscrit semble perdu, à moins qu'il ne l'ait confié à D. Plaine.

D'après Geslin de Bourgogne et Anatole de Barthélémy, *Anciens Evêchés de Bretagne*, I, p. 33, l'évêque serait, au dire de quelques-uns, né à Saint-Brandan, canton de Quintin (Côtes-du-Nord). — Par avance, Alain de la Rue a réfuté l'une et l'autre erreur, en se déclarant Cornouaillais : *Corisopitensis diocesis oriundus* (1); mais il est remarquable que dans les deux cas, on fasse naître ce prélat dans des localités où S' Brandan (alias Brévalaire) est invoqué.

Quant à l'écusson du clocher de Loc-Brévalaire, nous fait-il remonter jusqu'à l'évêque lui-même et sont-ce bien ses armes ?



(1) Voir Pocquet du Haut-Jussé. — *Les statuts synodaux d'Alain de la Rue, Evêque de Saint-Brieuc (1421)*. Extrait du Bulletin de la Société Archéologique de Rennes, 1920.